



PROMOTION CH - ATTELAGE 05.07.2026

Tavannes, Lanz Jardin Horses Arena

Place qualificative pour les finales Promotion CH à Avenches et le National FM



FM

Présidente du CO Bögli Nathalie, Court BE
Cheffe de Service Glatz Justine, Le Fuet BE, 079 576 27 01
Secrétaire du CO Bögli Nathalie, Court BE
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds NE, 079 648 34 48

Présidente du jury Dietschi Andrea, Pfaffhausen ZH
Constructeur de parcours von Allmen Eddy, Mont-Tramelan BE, Constr. attelage
Vétérinaire Rondez-Jeannerat Elise, Vauffelin BE

Début de la phase d'engagement : **08.06.2026 21:00**

<http://www.gestion-concours.ch>

No	Date	Catégorie	Détails	Fin.	Prix	Remarques
Attelage						
1	05.07.2026	S /1-PROM FM F1- BLMS	Attelage: Attel.1 / Cheval Licences: BRF;FL;FM;FS; Dressage: Prog. dressage 3 ans FSFM Maniabilité: maniabilité 30cm - 200m/min Nombre maximal d'attelages par meneur: 3	35	70.- au 50% des partants	Pour chevaux de 3 ans, selon règlement et directives FSFM
2	05.07.2026	S /1-PROM FM F2- BLMS	Attelage: Attel.1 / Cheval Licences: BRF;FL;FM;FS; Dressage: Progr. dressage 4/5 ans FSFM Maniabilité: 30cm - 220m/min Nombre maximal d'attelages par meneur: 3	35	70.- au 50% des partants	Pour chevaux de 4 et 5 ans, selon règlement et directives FSFM
3	05.07.2026	S /1-PROM FM F3- BLMS	Attelage: Attel.1 / Cheval Licences: BRF;FL;FM;FS; Dressage: Progr. FEI YH 4 Final Test Maniabilité: 25cm - 220m/min Nombre maximal d'attelages par meneur: 3	40	80.- au 50% des partants	Pour chevaux de 6 et 7 ans, selon règlement et directives FSFM

No	Date	Catégorie		Détails	Fin.	Prix	Remarques
4	05.07.2026	S	/1- SUPERPR FA-BLMS	Attelage: Attel.1 / Cheval Licences: BRF;FL;FM;FS; Dressage: Promotion Chevaux 6 ans et plus - FEI 2* HP2-P4 Maniabilité: 25cm - 220m/min Nombre maximal d'attelages par meneur: 2	40	80.- au 50% des partants	Pour chevaux de 6 et plus, selon règlement et directives FSFM

Engagements/Finances	Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).
Annulations/Mutations	Sont à effectuer par le cavalier lui-même, jusqu'à 16h00 le jour avant les épreuves concernées dans le système d'engagements (my.swiss-equestrian.ch).
Listes de départ et de résultat	Sont disponibles sous info.swiss-equestrian.ch ou sur le site internet de l'organisateur.
Listes et autres informations	www.gestion-concours.ch - mail: info@gestion-concours.ch et Nathalie Bögli 079 581 92 20 mail: fam.boegli@outlook.com
Remarques	Pour le droit de participation, les exigences des épreuves, la tenue et les prescriptions concernant l'harnachement, se référer aux règlements précités.
	Les organisateurs se réservent le droit d'annuler toute épreuve pour laquelle le nombre de partants serait insuffisant. Ils peuvent également changer l'ordre des épreuves et dédoubler une épreuve ayant plus de 30 concurrents.
	Les épreuves sont organisées selon le règlement de Swiss Equestrian et le règlement de Promotion CH attelage
	L'ordre des départs se fait selon le programme officiel. Si un concurrent n'est pas présent à l'heure exacte de son numéro de départ, il peut être disqualifié. Le fait qu'un véhicule soit utilisé par un autre meneur ne pourra en aucun cas être évoqué comme motif d'excuse.
Plaquette numéro attelage	Il sera demandé un montant de Fr. 10.- de dépôt pour le numéro de départ des épreuves d'attelage. Ce montant sera restitué au meneur contre remise de la plaquette du numéro à la fin des épreuves..
	Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie, dégâts matériels, vols, etc. pour les meneurs, les aides, les cavaliers et les chevaux, ainsi qu'envers de tierces personnes.
	Tous les chevaux doivent avoir subi à temps les vaccinations nécessaires. Aucun départ ne sera autorisé sans le certificat de vaccination correctement rempli. Passeport obligatoire pour tous les chevaux.